



# Je valorise mes compétences V2

Formation

## La validation des acquis par l'expérience (VAE)

La **Validation des Acquis de l'Expérience** ou VAE est une démarche volontaire qui vous permet d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle à partir de l'expérience acquise par le travail, dans un contexte professionnel comme personnel.

Cette expérience professionnelle est vérifiée, évaluée et validée afin de vous délivrer un diplôme qui aura la même valeur que celui obtenu par formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page ci-dessous :



[Valider ses acquis par l'expérience - la VAE V2](#)

[La VAE est une démarche volontaire qui vous permet d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle à partir de l'expérience acquise par le travail.](#)

[Lire la suite](#)

## **La Normandie badge les compétences**

Les badges sont un moyen de :

- valoriser les compétences des Normands en les rendant plus visibles et plus lisibles, pour eux-mêmes et pour les autres
- faciliter l'accès aux parcours de formation
- simplifier le travail de recrutement des employeurs

Découvrez les badges et la démarche "La Normandie badge les compétences" sur cette page :



[Badger les compétences V2](#) [Lire la suite](#)